

Réforme de l'organisation du lycée et du Bac

Le ministre de l'Education nationale a annoncé officiellement le 14 février 2018 la refonte du baccalauréat général et les changements induits sur l'organisation des années de lycée général, [notamment de Première et de Terminale](#).

Le site du ministère présentait dans le même temps la [nouvelle organisation des épreuves du baccalauréat](#) prévue pour la session 2021

Le regard de la PEEP

Nouvelle organisation du lycée

Les +

- La mise en place d'enseignements de spécialité plus lisibles et significatifs des points forts des élèves. Le Bac S devenu généraliste ne permettait plus de donner une image réelle du niveau des élèves. Les filières L et ES étaient trop souvent choisies par défaut.
Les élèves pourraient à l'avenir choisir davantage leur parcours en fonction de leurs points fort, de leurs goûts et non pour des raisons stratégiques
- Des élèves mieux préparés pour les études supérieures
La combinaison des disciplines scientifiques et d'un enseignement facultatif permettra aux élèves d'avoir 15 heures d'enseignement choisi. Cela permettra de réduire l'écart souvent constaté entre le lycée et le supérieur.
- Augmentation du volume horaire de philosophie
- La mise en place d'un temps dédié à l'orientation est bienvenue.
L'Accompagnement Personnalisé (AP) était souvent utilisé pour travailler les programmes académiques. Mais les contenus devront être encadrés.

Les « peut mieux faire »

- Le socle de culture commune ne comprend qu'une matière scientifique au contenu mal défini. Nous attendons de savoir qui prendra en charge cet enseignement.
- Les parcours spécifiques (Européens, Internationaux) n'ont pas encore vus leurs contenus précisés.
- Des options variées doivent être offertes dans tous les établissements. Il faut que le système de notation encourage les élèves à prendre ces enseignements
- L'enseignement de la philosophie, évalué en épreuve finale, devrait débiter plus tôt dans la scolarité.
- L'absence des matières scientifiques dans le socle de culture commune dès la première.
 - L'absence d'enseignement des mathématiques hors spécialité nous interroge. Les sciences économiques et sociales nécessitent un bon niveau en mathématiques, les élèves auront alors la possibilité de suivre un enseignement facultatif identique aux scientifiques. Ils ne trouveront un enseignement complémentaire qu'en terminale. Nous craignons que beaucoup d'entre eux renoncent aux mathématiques.
 - Les Sciences et Vie de la Terre ne sont plus enseignées dans le socle de culture commune. Les enjeux du monde actuel, la bioéthique, les questions environnementales, demandent des citoyens éclairés. Nous regrettons cette absence
- Il faudra que le conseil de classe du premier trimestre de première propose des passerelles aux élèves, l'orientation ne peut être définitive en fin de 2^{nde}.

Nouvelle organisation du Baccalauréat

Les +

- Prise en compte d'un contrôle continu
Il était la seule référence du niveau des élèves dans APB et Parcoursup, il est donc légitime de le faire entrer dans les notes du baccalauréat.
- Les copies anonymisées, l'harmonisation des notes, la référence nationale des sujets nous semble aller vers plus d'égalité entre les élèves.

- L'organisation du contrôle continu, d'une part en épreuves communes, d'autre part sur la base des bulletins scolaires, nous semble de nature à valoriser le travail régulier tout au long des classes de première et de terminale.
- Le contrôle continu développera chez les élèves la capacité à travailler régulièrement, ce qui est une clé de la réussite dans le supérieur.
- Les épreuves des enseignements de spécialité au printemps permettront de les intégrer au dossier Parcoursup, redonnant de l'importance aux épreuves du Baccalauréat.
- La mise en place d'une épreuve orale finale.
Cette compétence devra être développée tout au long de la scolarité, le poids important de la note doit permettre de mobiliser les équipes pédagogiques autour de cette épreuve.

Les « peut mieux faire »

- Epreuve orale finale : l'organisation proposée sous forme de présentation d'un projet, adossé à ses disciplines de spécialité, préparé dès la classe de première, devra être strictement encadrée, l'histoire des Arts de 3^{ème}, le TPE de première, sont des matières intéressantes mais inégalitaires (famille, professeurs).
- L'organisation du rattrapage devrait être revue, en effet la prise en compte du contrôle continu doit le faire évoluer.
- Les baccalauréats technologiques : ils ne sont pas pris en compte dans la réforme. Il sera nécessaire de caler le calendrier de leurs épreuves sur celui des bacs généraux pour permettre l'intégrer leurs matières fortes à Parcoursup.

La fédération PEEP a fait part de ses positions sur les nouveautés envisagées dans un [communiqué de presse le 15 février 2018](#)